

CONVOCAATION

Madame, Monsieur,

Le Conseil Municipal se réunira

Le 26 avril 2023 à 19h30

La réunion se déroulera au **Foyer Rural salle Henri Bonnet**.

Je vous prie de bien vouloir assister à cette réunion et vous adresse l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le Maire,
Xavier GRUAT



Ordre du jour :

En l'absence du quorum lors du conseil municipal du 7 avril 2023, le conseil doit voter :

- Délibération vote du Compte Administratif 2022 du budget assainissement
- Délibération annule et remplace vote de l'affectation des résultats 2022 du budget assainissement
- Délibération vote du Compte Administratif 2022 du budget Suc de Rouge
- Délibération annule et remplace vote de l'affectation des résultats 2022 du budget Suc de Rouge
- Délibération vote du Compte Administratif 2022 du budget principal de la commune
- Délibération annule et remplace vote de l'affectation des résultats 2022 du budget principal de la commune

Ordre du jour complémentaire :

- Délibération suite de la consultation des électeurs de la section du Bourg de Saint Julien
- Délibération demande d'acquisition de la parcelle AP93
- Délibération mise en œuvre du programme CREPUSCULE du Syndicat de la Diège pour la rationalisation et rénovation des luminaires d'éclairage public

Questions diverses